

DÉCLARATION

La FICR se tient aux côtés du CDC Afrique et de l'OMS face à l'épidémie de maladie à virus Bundibugyo (BVD)

Le Réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnaît que la récente épidémie de maladie à virus Ebola constitue une crise majeure de santé publique et humanitaire.

Nairobi, 29 mai 2026 - La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), en collaboration avec ses Sociétés nationales africaines membres, réaffirme son plein soutien au communiqué de l'Africa CDC et de ses États membres (Ouganda, République démocratique du Congo et Soudan du Sud) relatif aux efforts régionaux conjoints visant à renforcer la coordination transfrontalière dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de maladie à virus Ebola de type Bundibugyo.

Cet engagement comprend le renforcement de la préparation régionale, de l'état de préparation opérationnelle et d'une réponse coordonnée au BVD, notamment à travers une collaboration étroite avec les communautés locales afin de parvenir à des solutions durables.

Nous saluons le leadership et l'engagement démontrés par les Ministères de la Santé de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Soudan du Sud, ainsi que par les délégations réunies les 22 et 23 mai 2026 en Ouganda sous l'égide de l'Africa CDC, afin de renforcer l'engagement politique régional et la coordination stratégique de la réponse au BVD.

La FICR et ses Sociétés nationales africaines soutiennent pleinement les priorités définies dans le Plan continental de préparation et de réponse à l'épidémie de maladie à virus Bundibugyo, avec un accent particulier sur: (1) Le renforcement de la surveillance transfrontalière et des systèmes d'alerte précoce; (2) Le renforcement de la communication sur les risques et de l'engagement communautaire; (3) Le renforcement de la préparation régionale et de la sécurité sanitaire; (4) Le renforcement de la prise en charge clinique ainsi que de la prévention et du contrôle des infections; (5) La protection et le bien-être des intervenants de première ligne, y compris le personnel humanitaire, les agents de santé, les volontaires communautaires ainsi que les communautés affectées; (6) Le renforcement durable de la sécurité sanitaire régionale afin d'améliorer la préparation collective de l'Afrique face aux futures épidémies; (7) La garantie de la protection des groupes à risque ainsi que la mise en œuvre d'opérations inclusives et sûres.

En tant que premiers intervenants, la sécurité du personnel et des volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, y compris les agents de santé et les équipes d'enterrement dignes et sécurisés, demeure une priorité absolue et relève de notre devoir de protection. Leur sécurité et leur bien-être doivent rester au centre des opérations de préparation et de réponse à Ebola.

En leur qualité d'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge apportent une valeur ajoutée unique grâce à leur forte présence communautaire, leurs réseaux locaux de confiance et leur mandat de complémentarité avec l'action gouvernementale. Présentes dans l'ensemble des États membres de l'Union africaine, la FICR et ses Sociétés nationales africaines sont idéalement placées pour fournir des réponses localisées et centrées sur les populations, traduisant les engagements politiques en actions humanitaires concrètes et salvatrices.

Reconnaissant le risque élevé de transmission transfrontalière, le Réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a intensifié ses efforts de préparation, de détection précoce et de réponse à travers des interventions communautaires à fort impact en République démocratique du Congo, en Ouganda et au Soudan du Sud, ainsi que des actions de préparation dans les autres pays à risque :

- **Le devoir de protection des volontaires**, du personnel humanitaire et des agents de santé comme priorité absolue.
- **La surveillance communautaire**: mise en œuvre à travers les alertes communautaires, le traçage des contacts et leur suivi.
- **La communication sur les risques et l'engagement communautaire (RCCE)**: diffusion de messages de prévention et mécanismes de retour d'information.
- **Les enterrements dignes et sécurisés**: utilisation appropriée de sacs mortuaires et d'équipements de protection individuelle pour prévenir les infections.
- **La décontamination**: au niveau des ménages et des établissements de santé.
- **Le renforcement des capacités des communautés et des systèmes de santé**, y compris des branches de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les zones affectées et frontalières, ainsi que des écosystèmes de santé publique, notamment pour la gestion communautaire de l'information.
- **Le soutien socio-économique aux communautés affectées**, y compris à travers des distributions monétaires.
- **Le soutien intégré en santé mentale et soutien psychosocial**: à travers les premiers secours psychologiques, l'orientation vers des services spécialisés de santé mentale et de protection, l'accompagnement psychosocial des personnes et familles affectées, ainsi que le renforcement de la sensibilisation communautaire afin de promouvoir la confiance, la dignité et la cohésion sociale durant les urgences sanitaires.

- **La coordination transfrontalière aux points d'entrée:** les Sociétés nationales collaborent avec les autorités nationales et les communautés frontalières pour soutenir le dépistage aux points d'entrée, renforcer les systèmes d'alerte précoce, la surveillance communautaire, le traçage conjoint des contacts, les mécanismes d'alerte et les systèmes de référencement.
- **La protection, le genre et l'inclusion:** garantir un accès sûr et équitable aux services, renforcer les mécanismes sensibles de retour d'information, conduire des évaluations des risques et vulnérabilités, prévenir et répondre aux violences sexuelles et basées sur le genre, et adapter l'assistance aux besoins spécifiques des groupes vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées et autres groupes à risque.

Le Réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge constitue le principal réseau communautaire enraciné à travers la région. Avec plus de 18 000 branches communautaires en Afrique, nous sommes particulièrement bien placés pour assurer la communication sur les risques, l'engagement communautaire et la coordination transfrontalière entre branches, en lien avec les systèmes nationaux de santé.

Nos volontaires communautaires sont des membres de confiance des communautés qu'ils servent. Grâce à la prévention, à la détection précoce et aux interventions d'urgence, ils occupent une position unique pour contribuer à la mise en œuvre du plan continental unifié visant à contenir l'épidémie et à renforcer la sécurité sanitaire régionale.

La FICR et l'ensemble de ses Sociétés nationales réaffirment leur engagement indéfectible et leur solidarité envers les États membres de l'Union africaine. Nous restons pleinement engagés à travailler aux côtés de l'Africa CDC, de l'OMS, des États membres et des autres partenaires afin de renforcer la sécurité sanitaire régionale et la résilience face à cette menace et aux futures urgences de santé publique.

Notre force réside dans l'unité, l'action centrée sur les communautés et les résultats collectifs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- Dr Asha Mohammed – FICR, Cheffe de la Représentation permanente auprès de l'Union africaine (asha.mohammed@ifrc.org)
- Franciscah Kilel – FICR, Responsable des partenariats et de la mobilisation des ressources (franciscah.kilel@ifrc.org)